
**COMMUNE
D'HEROUILLETTE**

Nombre de conseillers

En exercice : 15

Présents : 9

Votants : 14

Date de convocation

30 juin 2026

Date d'affichage

9 juillet 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 7 JUILLET 2026**

L'an deux mille vingt-six, le sept juillet, à vingt heures, s'est réuni, en mairie, lieu ordinaire de ses séances, le conseil municipal de la commune d'Hérouvillette sous la Présidence de Monsieur Didier DEL PRETE, Maire

Présents : M. DEL PRETE Didier, LANGLINAY Emmanuel, Mme DUPUIS Virginie, MARECHAL Hubert, JOUANNE Marie, PHILIPPE Gladys, Mélissa NICOLLE, Florent PLASSAIS, Luc LE GOUPIL

Absents : M LEGAY Rémy

BOURDEAU Frédéric a donné pouvoir à DEL PRETE Didier
BLOTTIERE Gwenaëlle a donné pouvoir à PHILIPPE Gladys
BOGAERT Maud a donné pouvoir à MARECHAL Hubert
M. FLAUX Mickaël a donné pouvoir à LANGLINAY Emmanuel
Mme VOITURIER Ingrid a donné pouvoir à DUPUIS Virginie

Florent PLASSAIS a été désigné en qualité de secrétaire

Approbation du dernier conseils municipal : pas d'observation.

DELIB 50/2026 BUDGET ECOLE

Suite à la commission finance, Madame DUPUIS propose le budget pour l'école suivant :

- crédit fournitures scolaires : 3 600. 00 €
- Crédit papier, enveloppes : 1 000. 00 € (maxi)
- Crédit bus, sorties, piscine... : 7 000. 00 € (report au prochain conseil)

Après en avoir délibéré, à 14 voix pour, le conseil municipal valide le budget école suivant : crédit fournitures pour 3 600 € et crédit papiers, enveloppes 1 000 € maximum.

Pour copie conforme au registre, le 8 juillet 2026

*Le secrétaire de séance,
Florent PLASSAIS*

*Le Maire
Didier DEL PRETE*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403282-20260707-DELIB502026-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/07/2026